



agence immobiliere en fraude

Par **mercy94**, le **11/04/2012** à **21:54**

Mon agence immobiliere conteste par e-mail la date de résiliation du mandat de gestion (voudrait la reculer) alors que je lui ai donné la date exacte dans le recommandé avec AR il y a 3 mois et l'agence ne la pas contesté.
Quels sont mes recours ?
Cordialement.

Par **janus2fr**, le **12/04/2012** à **06:55**

Bonjour,
Il faut reprendre le mandat et voir ce qui est noté pour la résiliation. Celle-ci ne peut généralement se faire qu'à échéance avec un certain préavis. Il faut donc voir quelle est la date réelle à laquelle vous pouvez résilier.

Par **mercy94**, le **14/04/2012** à **08:37**

Merci pour ta réponse janus. Je viens d'avoir un mail de l'agence disant qu'il avait commis une erreur !!!! MERCI PS IMMO 94, encore une belle boulette !